Premières Informations

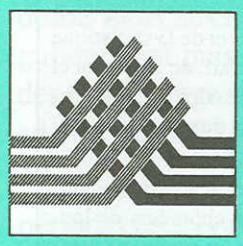

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
Division Emploi et Politiques d'emploi - Bureau Formation et Insertion Professionnelle

Numéro 204 - DÉCEMBRE 1990

LE PASSAGE PAR LE TREIZIÈME MOIS DE CHÔMAGE

*La première interrogation en avril 1990 d'un panel de chômeurs de longue durée, permet de caractériser les demandeurs d'emploi entrant dans leur treizième mois de chômage, de connaître leur passé professionnel et d'analyser leur situation trois mois plus tard (cf encadré).**

Surtout des femmes, des adultes de plus de 25 ans, des inscrits pour cause de licenciement....

Les chômeurs qui entrent dans leur treizième mois de chômage en janvier 1990 représentent 13 % de leur cohorte d'origine, c'est-à-dire de l'ensemble des demandeurs d'emploi qui se sont inscrits à l'ANPE un an plus tôt. Les jeunes de moins de 25 ans sortent plus rapidement du chômage que les adultes : ils représentent 38 % du flux des demandes d'emploi enregistrées en janvier 1989 à l'ANPE et seulement 21 % des chômeurs toujours inscrits un an plus tard. Par contre, les chômeurs de plus de 50 ans se maintiennent au chômage plus longtemps : leur proportion, qui était de 6,6 % des inscrits de janvier 1989 a doublé parmi les entrants dans leur treizième de chômage en janvier 1990 (tableau 1).

De même, les femmes restent plus longtemps au chômage que les hommes : entre le premier et le treizième mois de chômage, la répartition par sexe des demandeurs d'emploi s'inverse presque exactement (45 % de femmes dans les demandes enregistrées en janvier 1989, 55 % dans les entrants en treizième mois en janvier 1990).

Les chômeurs qui se sont inscrits pour cause de licenciement se maintiennent également plus longtemps au chômage : ils représentent 40% des chômeurs passés par le treizième mois d'inscription à l'ANPE et seulement 21 % des demandes enregistrées un an plus tôt.

** Ce travail a été réalisé au SES par le bureau Formation et Insertion Professionnelle et par le bureau Création et Promotion d'Emplois (Division Emploi et Politique d'emploi), et à l'ANPE par la Division Etudes des Demandeurs d'emploi (Direction des Etudes et des Statistiques).*

SES

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
1, place de Fontenoy, 75700 PARIS - Téléphone : 40.56.51.62

TABLEAU 1

Structure comparée des entrées en chômage en janvier 1989 et des entrées en chômage de longue durée (13e mois) en janvier 1990 (*).

Critères	Demandes d'emploi enregistrées à l'ANPE en janvier 1989 (383 285 demandes enregistrées) (en % pour chaque critère)	Demandeurs d'emploi entrant en 13e mois de chômage en janvier 1990 (50 682 entrées en 13e mois) (en % pour chaque critère)
Sexe		
Hommes	54	45
Femmes	46	55
Age		
moins de 25 ans	38	20
25 à 49	55	65
50 et plus	7	15
Sexe et age		
Hommes		
moins de 25 ans	38	17
25 à 49 ans	15	64
50 ans et plus	7	19
Femmes		
moins de 25 ans	39	23
25 à 49 ans	55	66
50 ans et plus	6	11
Motif d'inscription		
Licenciement	22	40
Demission	6	5
Fin de contrat	42	29
Fin de mission	6	4
Première entrée	10	8
Reprise d'activité	8	9
Autres cas	6	5

(*) Lecture : pour 100 demandes enregistrées en janvier 1989, 54 concernaient des hommes et 46 des femmes ; un an plus tard, pour 100 demandeurs d'emploi entrant dans le treizième mois de chômage, 45 étaient des hommes 55 des femmes.

L'Agence Nationale pour l'Emploi et le Service des Etudes et de la statistique du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ont entrepris conjointement de suivre un panel de chômeurs de longue durée.

Cette étude permet de mieux connaître la population des chômeurs de longue durée, d'analyser les processus d'enfermement dans le chômage et les difficultés de réinsertion dans l'emploi, d'évaluer le rôle joué par les dispositifs de la politique d'emploi.

L'enquête est menée par téléphone à partir d'un échantillon national de 3.000 demandeurs d'emploi de longue durée, représentatif de l'ensemble des chômeurs entrés dans leur treizième mois d'inscription en janvier 1990.

Les personnes enquêtées seront interrogées trois fois de suite à intervalles réguliers de 6 mois. La première interrogation eu lieu en avril 1990, la seconde en octobre, la troisième aura lieu en avril 1991.

Le questionnaire d'avril 1990 contient notamment des informations sur le passé professionnel des chômeurs de longue durée, l'attitude des demandeurs vis à vis de la recherche d'emploi (démarches de recherche, difficultés perçues de reclassement), les rapports avec l'ANPE, la situation des demandeurs à la date de l'enquête à l'égard de l'emploi (chômage, emploi, stage de formation, retrait d'activité).*

* Des résultats plus détaillés sont disponibles à l'ANPE (Direction des Etudes et des Statistiques) et au SES (Division Emploi et Politiques d'Emploi).

...un quart d'entre-eux ont déjà été chômeurs de longue durée...

Interrogés sur leur passé en terme de durée de chômage antérieure à celle qu'ils vivent à la date de l'enquête, plus de la moitié des chômeurs de l'échantillon indiquent qu'il s'agit pour eux de la première période de chômage et plus du quart affirme avoir déjà connu une période de chômage supérieure à un an. Il y a donc pour ces derniers répétition du passage par le chômage de longue durée. Les autres ont déjà connu le chômage mais pour une période inférieure à un an.

...la moitié a travaillé régulièrement, puis a connu un chômage total.

Les chômeurs du panel ont été interrogés plus précisément sur l'aspect dominant de l'ensemble de leur passé professionnel : travail régulier, alternance de période de travail et de chômage, chômage total.

- 48 % d'entre eux déclarent avoir travaillé régulièrement puis connu un chômage total. Les personnes âgées de plus de 50 ans sont particulièrement représentées dans ce type d'itinéraire professionnel (24 % contre 15 % de l'ensemble) ;

- 22 % des chômeurs précisent qu'avant ces douze mois de chômage, ils avaient travaillé régulièrement puis vécu une alternance de périodes de chômage et de travail. Ce sont surtout des adultes entre 25 à 49 ans ;

- 21 % n'ont pratiqué que l'alternance de périodes de travail et de chômage. Ce type d'itinéraire marqué par la précarité concerne principalement les jeunes mais aussi les femmes ;

- enfin 10 % n'ont jamais travaillé avant de connaître le chômage. Ce sont bien sûr essentiellement des jeunes et des femmes (cf graphique).

PASSÉ PROFESSIONNEL

et entrée en chômage de longue durée selon le sexe

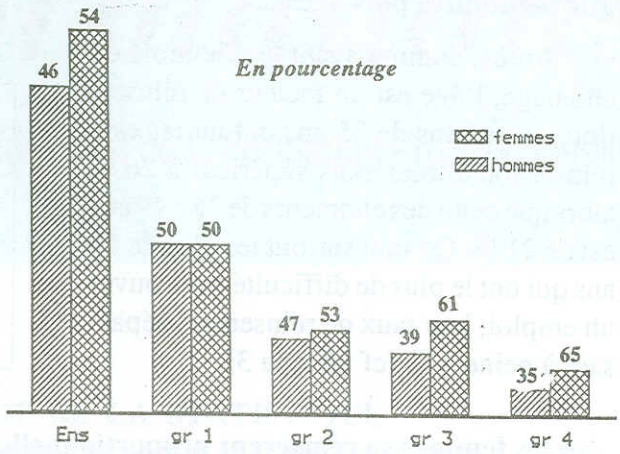

Légende des graphiques :

GR 1 : (49,5% de l'ensemble).
- J'ai travaillé régulièrement puis j'ai connu un chômage total.

GR 2 : (22,5% de l'ensemble).
- j'ai travaillé régulièrement puis j'ai connu une alternance de périodes de chômage et de travail.

GR 3 : (22 % de l'ensemble).
- je n'ai connu que des alternances de périodes de travail et de chômage.

GR 4 : (10% de l'ensemble).
- je n'ai jamais travaillé.

Lecture des graphiques :

Les surfaces des rectangles sont proportionnelles aux poids de chaque groupe par rapport à l'ensemble de l'échantillon.

PASSÉ PROFESSIONNEL

et entrée en chômage de longue durée selon l'âge

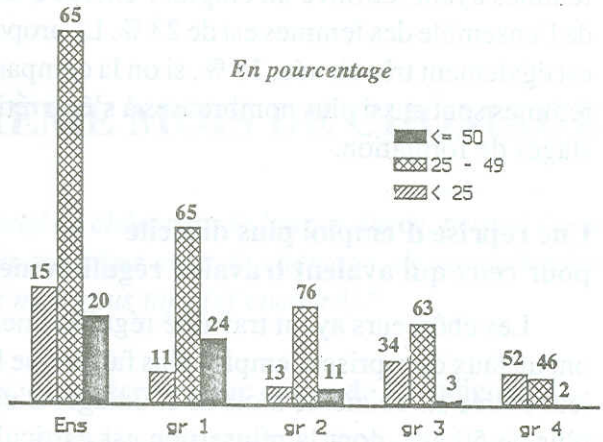

Trois mois plus tard : 20% des demandeurs d'emploi passés par le treizième mois de chômage ont retrouvé un emploi....

Au moment de l'interrogation, en avril 1990, 30 % des chômeurs entrés dans leur treizième mois d'inscription en janvier 1990 sont sortis du chômage, 20% parce qu'ils ont trouvé un emploi (tableau 2). Dans six cas sur dix c'est un emploi sous contrat à durée déterminée ou un contrat d'intérim ;dans près de trois cas sur dix il s'agit d'un emploi stable. Quant aux contrats aidés ils représentent près d'une situation d'emploi sur dix. Les chômeurs encore inscrits à l'ANPE représentent 70 % de la cohorte constituée au treizième mois, les retraits d'activité 6 %. Les mesures de politique d'emploi, contrats aidés et stages de formation bénéficient à un peu plus de 5 % des chômeurs du panel.

TABLEAU 2

Situation en avril 1990 des chômeurs passés par le 13e mois de chômage en janvier 1990 (en %)

	Ens.	H	F
Ensemble des situations d'emploi	**20,4**	**20,3**	**20,5**
. Contrat à durée indéterminée	5,7	-	-
. Contrat à durée déterminée	8,1	-	-
. Contrat d'intérim	4,7	-	-
. Contrat aidé	1,9	-	-
Chômage	**70,0**	**72,5**	**67,9**
Stage de formation	**3,6**	**2,5**	**4,7**
Retrait du marché du travail	**6,0**	**4,7**	**6,9**
ENSEMBLE	100	100	100

...les jeunes de moins de 25 ans ont toujours de meilleurs chances de se réinsérer que les adultes plus âgés....

Après, comme avant le 13e mois de chômage, l'âge est un facteur de réinsertion : les moins de 25 ans ont un taux de réinsertion à trois mois supérieur à 26 % alors que celui des chômeurs de 25 à 49 ans est de 21 %. Ce sont surtout les plus de 50 ans qui ont le plus de difficulté à retrouver un emploi, leur taux de réinsertion dépassant à peine 8 % (cf tableau 3).

TABLEAU 3 : Réinsertion dans l'emploi selon l'âge

Âge	Taux de réinsertion dans l'emploi en avril 1990 (%)
Moins de 25 ans.....	26,4 (à 52 % en CDD et intérim)
25 à 49 ans.....	21,2 (à 54 % en CDD et intérim)
50 ans et plus.....	8,4 (à 45 % en CDD et intérim)

... et les femmes se réinsèrent proportionnellement aussi bien que les hommes.

Contrairement à ce qui se passe au cours des douze premiers mois, les femmes sont en proportion aussi nombreuses que les hommes à retrouver un emploi, souvent à temps partiel : près de la moitié des femmes ayant retrouvé un emploi l'exerce à temps partiel, alors que le taux d'activité à temps partiel de l'ensemble des femmes est de 23 %. La proportion des hommes exerçant une activité à temps partiel, est également très élevée, 18 %, si on la compare à leur taux global d'activité qui n'atteint pas 4 %. Les femmes sont aussi plus nombreuses à s'être retirées du marché du travail à temps partiel et à suivre des stages de formation.

Une reprise d'emploi plus difficile pour ceux qui avaient travaillé régulièrement avant de connaître un chômage total.

Les chômeurs ayant travaillé régulièrement avant de connaître cette longue période de chômage ont un taux de reprise d'emploi plus faible que les autres : 15 % ont retrouvé un emploi trois mois après leur entrée en treizième mois de chômage. C'est sans doute le poids important des personnes âgées de plus de 50 ans, dont la réinsertion est particulièrement difficile qui explique pour une large part ce moindre retour à l'emploi. La part des emplois précaires, contrats à durée déterminée, ou contrats d'intérim, est également la plus faible de l'ensemble, reflétant peut-être un niveau d'exigence plus élevé quant à la stabilité de l'emploi recherché par ce type de chômeurs.

Inversement, ceux qui ont un passé professionnel constitué par l'alternance de périodes de travail et de chômage retrouvent plus facilement un emploi (taux de réinsertion de 26 %), celui-ci étant dans six cas sur dix un emploi précaire. Pour une majorité d'entre eux l'itinéraire professionnel continue donc à s'incrire dans une certaine précarité. Il s'agit, il est vrai de personnes plus jeunes.

Enfin les chômeurs qui ont précédemment alterné des périodes de travail et de chômage après avoir eu un travail régulier sont dans la meilleure situation : leur taux d'emploi est le plus élevé de l'ensemble (28 %) et ces emplois sont dans la moitié des cas des emplois stables (cf tableau 4).

TABLEAU 4 : Passé Professionnel et réinsertion dans l'emploi

Passé professionnel	Taux de réinsertion (en %)
- J'ai travaillé régulièrement puis j'ai connu le chômage total.....	15 (à 47% en CDD et intérim)
- J'ai travaillé régulièrement, puis j'ai connu une alternance de périodes de chômage et de travail.....	28 (à 48% en CDD et intérim)
- Je n'ai connu que des alternances de périodes de travail et de chômage.....	26 (à 59 % en CDD et intérim)
- Je n'ai jamais travaillé.....	18 (à 49 % en CDD et intérim)